



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E88599

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2026

ÉDITÉ LE

11/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 493 849 053 RCS

Siret : 493 849 053 00035

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 156085944 V 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 156085944 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/07/2025

Raison sociale : BZH DEPANNAGES

5 IMPASSE DE MANE SALUT
LIEU DIT MANE SALUT
56400 BRECH

Téléphone : 09 52 86 34 94

Fax :

Portable : 0632637700

Site Internet : www.bzh-paysdevannes.fr

E-mail : bzhpaysdevannes@free.fr

Responsabilité légale :

OBRINGER FRANCK CO-GÉRANT / REAUME MICHEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	22/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/09/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	11/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.